

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

156077 - Allah le Puissant et Majestueux a-t-Il parlé au Prophète Muhammad (bénédition et salut soient sur lui) réellement?

question

Qu'est-ce qui prouve qu'Allah le Très-haut a parlé au Prophète Muhammad (bénédition et salut soient sur lui) réellement?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, Allah le Très-haut nous a informé dans Son noble livre sur les méthodes de révélation à travers lesquelles Il fait parvenir la révélation à Ses honorables messagers (paix sur eux). Parmi ces méthodes figure une communication à travers une barrière. C'est à ce propos que le Très-haut: « Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par révélation ou de derrière un voile, ou qu'Il [Lui] envoie un messenger (Ange) qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il [Allah] veut. Il est Sublime et Sage. » (Coran,42:51) Le Très-haut nous informe ici que le fait de parler (au prophète) derrière un voile reflète la haute grade du prophète interpellé. Le Très-haut dit: « Parmi ces messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est à qui Allah a parlé.. » (Coran,2:253)

Parmi ceux auxquels la parole (divine) a été adressée:

1. Adam (paix sur lui)

D'après Abou Oumamah, un homme dit: ô Messenger d'Allah, Adam fut-il un prophète?- « Oui, auquel la parole (divine) fut adressée? »-« combien de temps le sépare-t-il de Noë? »-« Dix

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

siècles » (rapporté par Ibn Hibban dans son *Sahih* (14/69) et jugé authentique par Chouayb al-Arnaout, révisieur du livre.

2. Moïse (paix sur lui)

Le Très-haut dit: «Allah a réellement parlé à Moïse.» (Coran,4: 164) et : « Et lorsque Musa (Moïse) vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé..» (Coran,7:143) et le Transcendant a dit: « Et (Allah) dit: « Ô Musa (Moïse), Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes messages et par Ma parole. Prends donc ce que Je te donne, et sois du nombre des reconnaissants. » (Coran,7:144)

3. Muhammad (bénédictioin et salut soient sur lui)

C'est confirmé dans le récit de l'ascension vers le ciel où le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui): « en retournant je suis passé auprès de Moïse et il m'a dit: « quel ordre as-tu reçu? »-« j'ai reçu l'ordre d'observer 50 prières chaque jour. »-« ta communauté n'est pas capable d'observer 50 prières chque jour. Au nom d'Allah, j'ai eu une expérience avec les gens bien avant toit.J'ai eu à souffrire profondément en traitant avec les Fils d'Israel. Retourne auprès de ton Maître pour lui demander un allègement.» Je suis retourné et j'ai obtenu une réduction de dix. Passant encore auprès de Moïse, il me dit encore: « Retourne auprès de ton Maître pour lui demander un allègement.»- « Je l'ai déjà demandé à mon Maître et j'ai honte. Donc, je me satisfais de ce que j'ai reçu. » (rapporté par al-Boukhari, 3674 et par Mouslim,162)

Al-Hadeh Ibn Hadjar (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Voilà l'un des arguments les plus forts pour dire qu'Allah le Transcendant et Très-haut a adressé la parole à Muhammad (bénédictioin et salut soient sur lui) durant la nuit de l'ascension sans aucune interlédaire. » Voir *Fateh al-Baari* (7/216)

Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Allah a parlé à l'un d'entre eux » c'est -

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

à-dire Moïse, Muhammad (bénédictio et salut soient sur lui) et Adam comme l'indique le hadith rapporté dans le *Sahih* d'Ibn Hibban d'après Abou Dharr (p.A.a) « Il a élevé les uns en grade par rapport aux autres. » Cela s'est attesté dans le hadith sur l'ascension au cours de laquelle le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a vu les prophètes dans les cieux d'une manière qui reflète la différence de leurs status auprès d'Allah le Puissant et Majestueux.» Voir le *Tafsir* d'Ibn Kathir (1/670)

Le hadith d'Abou Dhar évoqué plus haut par Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) est cité dans le *Sahih* d'Ibn Hibban (2/76). Cheikh Chouayb Arnaout qualifie sa chaîne de transmission de 'très faible'. On peut lui substituer le hadith d'Abou Oumamah cité précédemment.

Deuxièmement, remarque utile à propos du qualificatif 'interlocuteur d'Allah' réservé à Moïse (paix sur lui)

Cheikh Abdourrahman al-Mahmoud (puisse Allah le protéger) a dit: «peut-être la raison pour laquelle seul Moïse est qualifié de 'interlocuteur d'Allah', bien que ce fût également le cas d'Adam et de Muhammad est-elle qu'Allah lui a adressé la parole sur terre à un moment où il gardait sa nature humaine, contrairement à Adam qui lui était au ciel et à la différence de Muhammad auquel on adressé la parole après l'avoir fait monter au ciel, âme et corps. Le fait d'adresser la parole à Moïse sur terre lui est réservé exclusivement. Puisse Allah répandre Sa bénédiction et Son salut sur Moïse et sur notre Prophète. Voir *Lam'atoul itiqaad*, p.152 selon la numérotation de la librairie virtuelle Chamilah.

Allah le sait mieux.